

École Monseigneur-Labrie
Procès-verbal du conseil d'établissement
1^{ère} séance ordinaire
16 octobre 2023 à 19h

1.0 Ouverture de la réunion

La séance débute à 19h04.

2.0 Vérification des présences et du quorum

Présentation des membres

M^{me} Kania Arseneault, parent

M. Alain Barriault, enseignant

M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau, parent

M^{me} Sarah Hounsell, technicienne en travail social

M^{me} Léanne Lavallée, élève

M^{me} Josée Leclerc, parent

M^{me} Isabelle Noël, enseignante

M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, agente de travail social

M. Henri Wapistan, parent

est aussi présent :

M. Érik Tardif, direction

sont absents :

M^{me} Anne-Marie Côté, membre de la communauté

M^{me} Laure-Ashley Ntatchou, élève

M^{me} Nadia Ziat, membre de la communauté

3.0 Nomination d'un (e) secrétaire

Monsieur Érik Tardif demande si une personne est intéressée à être secrétaire. Madame Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose M^{me} Isabelle Noël, cette dernière accepte.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 01-23-24

4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Kania Arseneault d'adopter l'ordre du jour de la séance du 16 octobre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 02-23-24

5.0 Élection à la présidence

Madame Marie-André Bernard-Nadeau propose M^{me} Kania Arseneault comme présidente. Elle accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 03-23-24

6.0 Élection à la vice-présidence

Madame Isabelle Noël propose M. Henri Wapistan comme vice-président. Il accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 04-23-24

7.0 Représentants de la communauté

Il y a une possibilité que deux représentants à la communauté soient nommés par le conseil d'établissement. Les candidatures doivent avoir un caractère communautaire valable (organismes communautaires, commerçant, policier, etc.). Une approche a été

effectuée par la direction pour demander aux deux représentantes des dernières années si elles sont intéressées de poursuivre l'aventure. Mesdames Nadia Ziat et Anne-Marie Côté ont signifié leur désir d'être sur le conseil d'établissement comme membres de la communauté. Madame Dominik Patry-Boisvenue propose mesdames Nadia Ziat et Anne-Marie Côté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 05-23-24

8.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

La direction indique que seulement les personnes présentes lors de la séance du 13 juin 2023 peuvent en discuter et participer au processus d'adoption du procès-verbal. Monsieur Alain Barriault note qu'il était présent lors de la séance du 13 juin, mais qu'il n'était pas venu au souper de fin d'année. Il est proposé par M^{me} Isabelle Noël d'adopter l'ordre du jour de la séance du 13 juin 2023 avec les modifications demandées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 06-23-24

9.0 Parole au public

10.0 Règles de régie interne

La direction demande si les membres ont consulté le document sur les règles de régie interne. Il explique l'importance de ces règles, les différentes procédures et le rôle de chacun. Monsieur Érik Tardif questionne les membres afin de savoir si des interrogations subsistent. Il est proposé par M. Alain Barriault d'établir les règles de régie interne.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 07-23-24

11.0 Calendrier des réunions

La direction propose d'étudier le calendrier avec les membres afin de déterminer les dates pour la présente année scolaire.

Il est décidé que les quatre rencontres prévues auront lieu le lundi 4 décembre 2023, le mardi 20 février 2024, le mardi 23 avril 2024 et le mardi 11 juin 2024. Il est proposé par M^{me} Sarah Hounsell d'adopter le calendrier des séances pour l'année scolaire 2023-2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 08-23-24

12.0 Budget annuel de l'école

La direction présente un chiffrer où les différents postes budgétaires sont inscrits et les montants des sommes qui sont attribuées. Il y a des explications sur les différentes sections du budget de l'école. Il explique la différence entre le budget décentralisé et le budget centralisé. De plus, il indique que le conseil doit se pencher pour établir son propre budget de fonctionnement d'un montant de 1 671,00 \$. Dans le présent budget, il y a une somme de 1 829,71\$ qui représente le surplus du budget de l'année précédente.

À la suite des explications, monsieur Tardif explique la résolution que le CÉ doit adopter pour le budget de l'année 2023-2024. Le budget est équilibré pour cette année et il n'y a aucun surplus.

Il est proposé par M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau d'adopter la résolution pour le budget de l'école Monseigneur-Labrie pour l'année scolaire 2023-2024

Résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E. 09-23-24

13.0 Sommes relatives aux mesures dédiées et protégées

En complément du budget, des sommes provenant du gouvernement sont remises au centre de services qui les remet aux écoles en fonction de paramètres déterminés par le MEQ. Monsieur Tardif explique chacune des mesures en expliquant la différence entre les mesures qui sont dédiées et celles qui sont protégées.

En terminant, il présente la résolution qui atteste que le centre de services a bien remis le montant des différentes mesures à l'école Monseigneur-Labrie.

Il est proposé par M^{me} Léanne Lavallée d'attester de la confirmation de la réception des sommes allouées et du déploiement de ces mesures pour l'année scolaire 2023-2024.

Résolution est approuvée à l'unanimité.

C.E. 10-23-24

14.0 Activités éducatives

Monsieur Tardif explique qu'il est nécessaire que le conseil d'établissement approuve la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (à pied, en autobus, etc.). À cet égard, il demande une autorisation pour toutes les activités éducatives pour l'année 2023-2024 se déroulant sur le territoire de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre. En effet, cette autorisation sera en vigueur jusqu'au premier conseil d'établissement de la prochaine année scolaire.

M^{me} Josée Leclerc propose l'approbation pour les sorties et les activités dans les limites de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 11-23-24

La direction explique l'activité de Noël qui aura lieu en fin de journée le 21 décembre 2023. C'est une tradition qui existe à l'école depuis plusieurs années dans le centre de Services. Elle consiste en une soirée la veille du dernier jour de classe, soirée qui se termine aux alentours de 20h. Par conséquent, les élèves ne seront pas tenus de se présenter en classe le 22 décembre.

M. Henri Wapistan propose l'approbation pour cette activité de Noël.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 12-23-24

Des élèves de notre école se sont qualifiés pour la finale provinciale de cross-country qui aura lieu à Baie-Comeau. M. Alain Barriault propose l'approbation de la sortie.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 13-23-24

Comme à chaque année, il y aura une campagne de financement « Porte ton pyj » qui amasse des fonds pour Opération Enfant Soleil. Ainsi, une fois par mois, en général une journée à la fin de chaque mois les élèves peuvent porter un pyjama en apportant un petit montant pour l'œuvre de charité. Il est proposé par M^{me} Dominik Patry-Boisvenue d'approuver cette campagne de financement.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 14-23-24

M^{me} Sarah Hounsell présente les activités parascolaires et interscolaires. 75% des élèves participent aux activités. Elle présente spécifiquement les nouvelles activités proposées.

15.0 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Selon l'article 53 de la LIP, les membres du conseil d'établissement doivent suivre obligatoirement une formation. La formation est disponible en ligne et le nouveau membre du conseil d'établissement devra attester qu'il a complété sa formation.

16.0 Modification de l'horaire pour les rencontres de parents

Monsieur Tardif explique que les deux rencontres de parents se dérouleront les 23 novembre et 21 mars. Les heures sont actuellement en consultation auprès des enseignants, mais elles se situent généralement entre 13h15 à 20h. Par conséquent, il n'y aura pas de cours à partir de 12h01 lors de ces deux demi-journées. Une résolution est nécessaire pour accepter cette modification à l'horaire pour les sorties de cours des élèves. M^{me} Kania Arseneault propose l'adoption de cette modification.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 15-23-24

17.0 Informations de la direction

➤ Projet éducatif

L'équipe de l'école Monseigneur-Labrie est en train de finaliser les éléments du projet éducatif. Une rencontre s'est déroulée le 6 octobre dernier lors de la journée pédagogique pour travailler sur les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles. Les valeurs pour le projet éducatif seront l'engagement, le savoir-vivre et l'ouverture d'esprit. Lors de la prochaine rencontre, une version sera présentée au conseil pour discussion et adoption.

➤ Cross-Country CSSMCN

Il y a eu le Cross-Country pour tous les élèves du centre de services le 2 septembre dernier. En avant-midi, ce sont les élèves du secondaire qui ont performé. Tous les élèves du primaire courraient durant l'après-midi. Toutes les écoles du CSS étaient représentées lors de ce bel événement qui a eu le support d'un comité et de plusieurs intervenants du CSS. Les élèves de toutes les écoles étaient présents lors de cette journée.

➤ Demi-journée Carrières

Vendredi dernier, le 13 octobre, la demi-journée Carrières s'est déroulée pour nos élèves du 2^e cycle, ceux de Natashquan ainsi que certains élèves des centres de formation générale des adultes. Il y avait un salon des exposants dans le gymnase avec plusieurs cegeps, collèges, écoles de formation professionnelle et autres ressources du monde de l'éducation ainsi que des employeurs de la Minganie.

Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire, deux ateliers d'une trentaine de minutes se sont déroulés lors de la première période de la journée.

➤ Journées pédagogiques ajoutées au calendrier

Il y a trois journées pédagogiques qui ont été déterminées. Les 24 novembre 2023 et 22 mars 2024 sont des journées pédagogiques qui suivent les rencontres de parents. De plus, la dernière journée pédagogique ajoutée est celle du 31 mai 2024 qui est la journée du bal des finissants.

➤ **Invitation pour une rencontre pour le protecteur national de l'élève**

La protectrice régionale de l'élève invite les membres aux comités de parents et des conseils d'élèves à assister à une conférence sur le rôle du protecteur de l'élève qui se déroulera le 2 novembre prochain. Le courriel d'invitation sera transmis à M^{me} Kania Arseneault, la représentante au comité de parents et aux deux élèves, membres du conseil d'établissement.

➤ **Directive ministérielle sur le cellulaire**

La directive ministérielle sur le cellulaire a été émise le 4 octobre dernier. Les équipes-écoles devront se pencher sur ce sujet et discuter sur une proposition qui devra être approuvée par le conseil d'établissement avant le 31 décembre 2023. Nous sommes en étude de la directive et le CSS doit supporter l'équipe dans l'application de cette directive.

18.0 Information des représentants aux comités du CSS

Madame Kania Arseneault nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion dernièrement.

19.0 Information des membres du personnel de l'école

Les enseignants parlent du balancement des groupes et des exigences qui ont été revues pour le cours de musique et d'arts plastiques.

La représentante des professionnels, M^{me} Dominik Patry-Boisvenue prend quelques minutes pour nous présenter les différents mandats de nos professionnels pour cette année.

- ✓ Opti-Métiers
- ✓ Demi-journée Carrière
- ✓ Activité SRACQ le 29 novembre prochain
- ✓ Étudiant d'un jour
- ✓ Contenus obligatoires en éducation à la sexualité

Soutien

- ✓ Ateliers sur la dépendance

20.0 Information des représentants des élèves

Madame Léanne Lavallée parle des festivités d'Halloween qui arrivent bientôt. Elle parle des nombreuses activités qui seront proposées aux élèves.

Elle parle aussi de la formation Vox Populi qui sera donnée bientôt pour les membres du conseil étudiant.

21.0 Varia

22.0 Levée de l'assemblée

Madame Dominik Patry-Boisvenue propose la levée de l'assemblée à 20h24.

Adoptée à l'unanimité.

CE 16-23-24

Kania Arseneault
Présidente

Érik Tardif
Directeur